

Établissement : *Groupe SOS Habitat et Soins - Buzenval*

---

Adresse : *94-102 rue de Buzenval  
PARIS 75020*

---

Historique :

*Le CHRS Buzenval accueille une population aux problématiques multiples :*

- Difficultés d'insertion sociale et précarité financière ;*
- Rupture d'hébergement ou hébergement précaire ;*
- Problèmes de santé avec pathologie chronique ;*
- Rupture des repères liés à la situation de migrant.*

*A son ouverture en juillet 2007, la convention aide sociale prévoit un accueil « prioritaire » de personnes étrangères avec problématiques de santé mais non exclusivement.*

*Aujourd'hui, l'accueil inconditionnel, la spécificité et le savoir-faire en matière d'accompagnement restent les valeurs fondamentales du projet d'établissement. La présence d'une Infirmière Diplômée d'Etat permet une coordination médicale plus efficace et un accueil de personnes adultes ou enfants ayant une problématique de santé de type pathologie chronique.*

*Le CHRS Buzenval propose un hébergement en appartement « dans le diffus » sur Paris pour 120 ménages avec une capacité de 273 places pour des personnes isolées, en couple ou en famille (au moins un enfant à charge).*

*L'hébergement en appartement autonome et meublé permet de travailler avec les personnes accueillies l'insertion sociale et les problématiques de santé. Les personnes ou familles bénéficient d'un accompagnement social global permettant d'articuler l'accès au droit, la coordination médicale et l'inscription sociale.*

---

Effectif total : *120 logements / 273 places*

---

Composition des effectifs :

- Hommes isolés*
  - Femmes isolées*
  - Couples : avec ou sans enfant*
  - Famille*
- 

Spécificités des publics accueillis :

- Santé*
- 

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge*
- 

Modalité d'hébergement :

*Hébergement en logement diffus : T1, T2, T3 et T4*

*Localisation sur Paris : 1er, 2ème, 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 17ème, 18ème, 19ème et 20ème arrondissement.*

---

Typologie des chambres :

*Logement individuel, équipé (lit, cuisinière, armoire, table et chaises)*

---

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

---

## *Possible sur certain logement*

---

### Restauration :

*Individuelle, à la charge du résident*

---

### Participation financière :

#### *Mensuel :*

- 15% des ressources totales pour un ménage de moins de 2 personnes
  - 10% des ressources totales pour un ménage de plus de 3 personnes
- 

### Hébergement enfant :

*Accueil enfant possible, quel que soit les modalités (droit de garde, d'hébergement, visite)  
Pas de place en crèche à disposition*

---

### Animaux :

*Tolérés / au cas par cas*

---

### Type d'accompagnement :

*Les personnes ou familles bénéficient d'un accompagnement social global permettant d'articuler l'accès au droit, la coordination médicale et l'inscription sociale.*

---

### Composition de l'équipe :

- équipe de direction : 1 directrice et 1 chef de service
  - équipe administrative
  - 1 IDE
  - 8 Travailleurs Sociaux
  - 1 chargé de mission relogement
  - équipe logistique-travaux
  - 1 agent d'entretien
- 

### Examen de la candidature :

*Le chef de service reçoit la candidature du SIAO et la transmet à l'équipe médico-sociale lors de la réunion d'équipe hebdomadaire pour organisation de l'entretien de pré-admission  
Un contact sera établi si nécessaire pour des informations complémentaires avec le service orienteur à la lecture de l'évaluation. Si non, le service est contacté pour l'organisation du rdv de pré-admission avec le ménage.*

---

### L'entretien :

*2 travailleurs sociaux (ou 1 travailleur social et l'IDE si un problème de santé est clairement identifié) prennent rdv avec le ménage pour un rendez-vous de pré admission  
1 seul entretien de pré admission est effectué ; il reprend le parcours du ménage (hébergement/insertion sociale/professionnelle/santé/enfants, etc.) et explique le fonctionnement du CHRS.  
Les partenaires sont appelés si un complément d'information est nécessaire*

---

### Délai d'admission :

*La pré admission est validée ou non en réunion d'équipe médico-sociale hebdomadaire avec le chef de service. Le candidat est informé sous 7 jours de la réponse, ainsi que le SIAO et le service orienteur*

---

### Signalement des places au SIAO :

*Les places disponibles sur le CHRS sont signalées dès qu'un logement est libéré par un ménage.*

---

### Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

*Pas de contraintes horaires sur les logements individuels.  
Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.*

---

Accompagnement proposé :

*L'accompagnement s'articule autour de 5 axes : santé, respect des droits, emploi, parentalité et logement. Chaque ménage est accompagné par un référent social, et si besoin par l'IDE.*

*Rdv à minima tous les 15 jours en alternance bureau, visite à domicile. Accompagnement extérieur possible*

---

Partenaires extérieurs :

*Le partenariat s'inscrit dans les 5 axes de travail : santé, parentalité, respect des droits, emploi et logement. Il se situe sur les arrondissements concernés par les logements du CHRS.*

*Des partenariats sont également établis avec BSV-ANCV, CEW Fondation, Culture du Cœur, ISM Interprétariat, Agence du Don en Nature et l'Agence du Climat Parisien.*

---

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

- *Conseil de la Vie Sociale,*
  - *Ateliers Collectifs,*
  - *Sorties Collectives,*
  - *Enquête de satisfaction.*
-